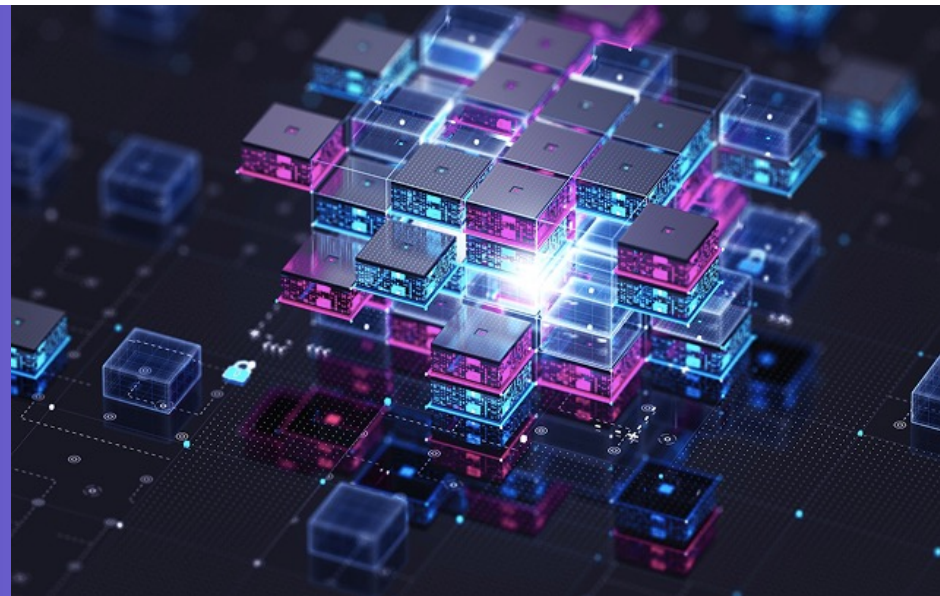




IA & dév. : coder en toute conformité

Comprendre les exigences de conformité pour coder sans risques





QUI SOMMES NOUS ?



Mélanie Humbert
Fondatrice de ARION
Regulatory & Compliance

- **Parcours**

Mélanie Humbert a exercé au sein de sociétés de gestion et de cabinets d'avocats à Paris et à Monaco. Elle a fondé Arion pour accompagner les institutions financières et les projets Web3 dans leurs enjeux réglementaires.

- **Arion Consulting**

Arion est un cabinet de conseil spécialisé dans la réglementation et la conformité. Il accompagne les entités régulées (EI, PSI, PSCA, SGP etc.) ainsi que les entreprises innovantes (startups, scale-ups, acteurs de la tech et de l'intelligence artificielle) dans la compréhension, la mise en œuvre et l'anticipation de leurs obligations réglementaires.

- **Expertises**

- Crypto & Web3 : PSAN/PSCA, MiCA, *Travel Rule*, etc.;
- Regulatory : choix du statut (PSI, PSP, PSCA, etc.), constitution des dossiers d'agrément, gestion des opérations soumises autorisation préalable;
- Conformité : LCB-FT, gouvernance, PCA, cartographie des risques, etc.; ou encore
- Contrôle interne: externalisation des fonctions de contrôle interne



2025

QUIZZ



1

Un modèle d'IA entraîné hors de l'Union européenne, mais intégré dans un produit commercialisé dans l'UE, échappe au champ d'application du RIA.

2

Les modèles d'IA à usage général devront obligatoirement publier leurs jeux de données d'entraînement.

3

Un système d'IA de *scoring* de CV utilisé pour le recrutement est considéré comme "à risque limité".



INTRODUCTION

Panorama des différentes réglementations

- IA Act (**RIA**)
- **RGPD**
- DSA / DMA
- DFA

Initiative Omnibus:

- Report des mesures RIA « haut risque » décembre 2027
- Modification RGPD: redéfinition des données personnelles (anonymisation vs pseudonymisation)
- Simplification du consentement aux cookies
- Création d'un guichet unique cybersécurité



INTRODUCTION

Présentation du RIA

L'IA Act (**RIA**) = Règlement européen;
Applicable directement au sein de l'UE par les 27 Etats membres;

Le RIA établit:

- des **règles harmonisées** concernant
- la mise sur le marché, la mise en service et l'utilisation de système d'IA dans l'UE
- **l'interdiction** de certaines pratiques;
- des **exigences** applicables aux système à haut risque et des **obligations** imposées aux opérateurs de ces systèmes;
- des règles de **transparence**;
- des règles relatives aux **GPAI**; et
- Des mesures visant à soutenir **l'innovations** (bacs à sable).

Objectifs du RIA:

- améliorer le fonctionnement du marché intérieur;
- promouvoir l'adoption de l'IA;
- garantir **un niveau élevé de protection** de la santé, sécurité, des droits fondamentaux (démocratie, Etat de droit, protection de l'environnement);
- soutenir **l'innovation**.

Dates à retenir et prochaines échéances:

- 2 février 2025: Interdictions IA risques inacceptables;
- 2 août 2025: GPAI;
- **2 août 2026**: Application entière du RIA notamment annexe 3;
- **2 août 2027**: Application de l'annexe I.

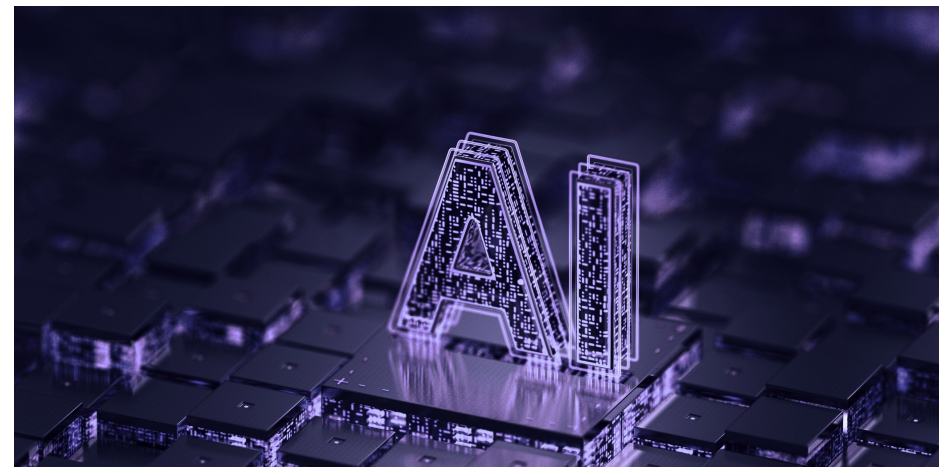


DEFINITIONS



Intelligence artificielle: le processus consistant à générer des sorties telles que des **prédictions**, du contenu, des **recommandations** ou des **décisions**, qui peuvent **influencer l'environnement physique ou virtuel**, et la capacité des systèmes d'IA à inférer des modèles ou des algorithmes, ou les deux, **à partir d'entrées ou de données**.

- Modèles d'IA
- Système d'IA
- Fournisseurs
- Déployeurs
- Distributeurs
- Opérateurs





2025

APPROCHE PAR LES RISQUES



Le RIA propose une **approche fondée sur les risques** en classant les systèmes d'IA en quatre niveaux :

1

Risque inacceptable

2

Haut risque

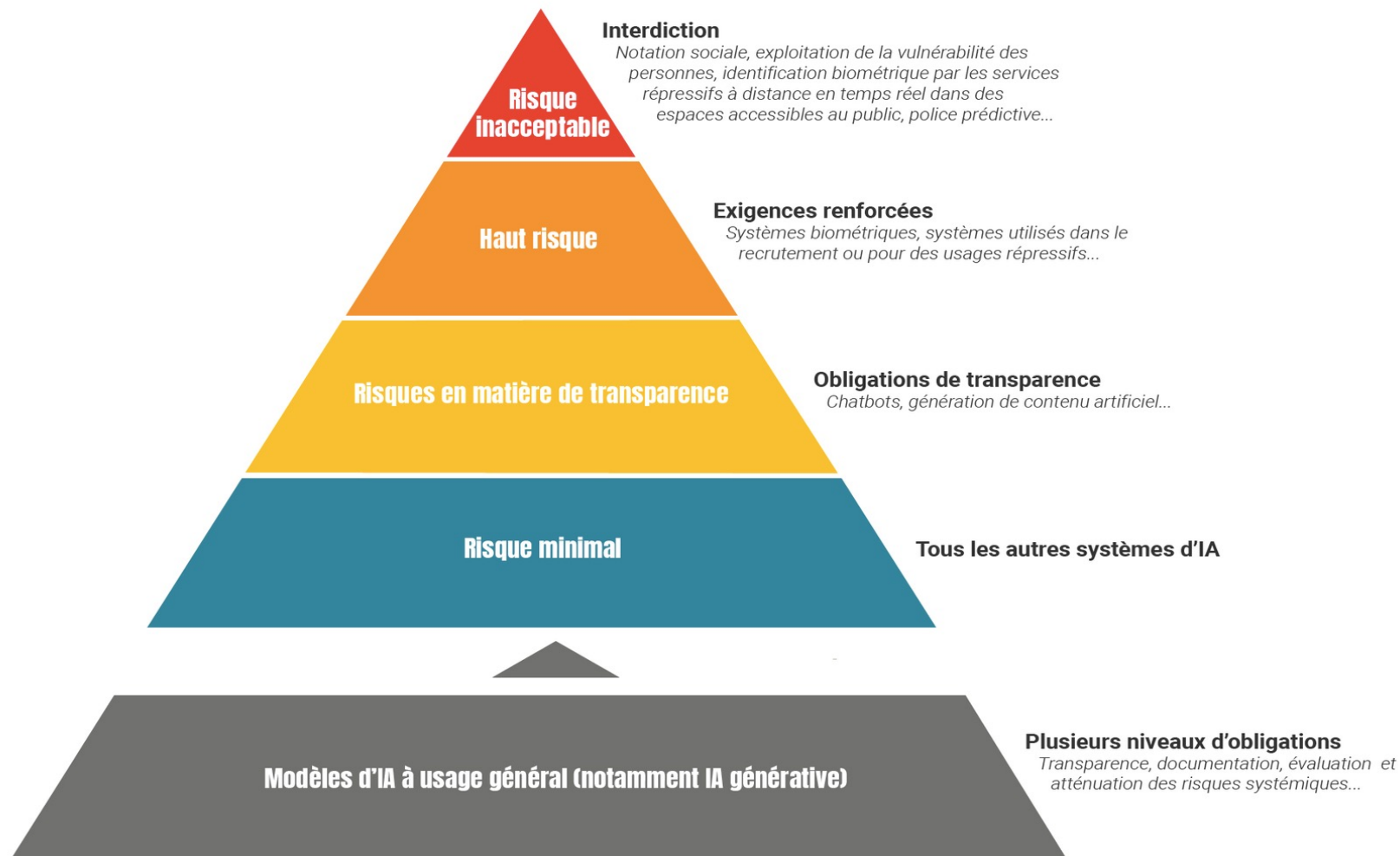
3

Risque de transparence

4

Risque minimal

Règlement IA - Approche par les risques





PANORAMA DES OBLIGATIONS DU RIA

Pratiques interdites

Notation sociale

Exploitation de la **vulnérabilité** des personnes

Recours à des **techniques subliminales**

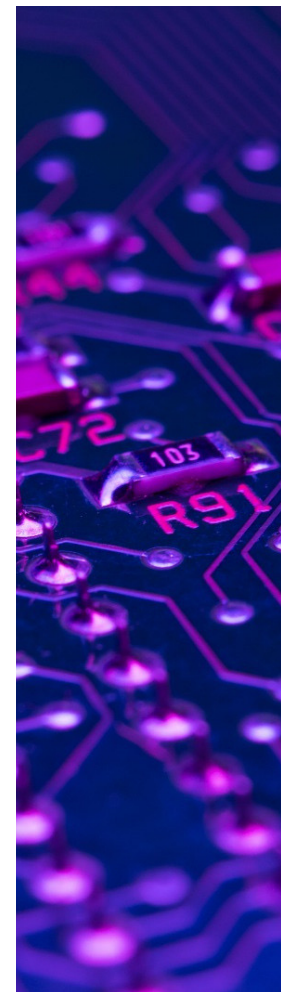
Utilisation par les services répressifs de

Identification **biométrique** à distance en temps réel dans des espaces accessibles au public

Police prédictive ciblant les individus

Reconnaissance des **émotions** sur le lieu de **travail** et dans les établissements **d'enseignement**.

Sanctions: 35M € ou 7% CA mondial





PANORAMA DES OBLIGATIONS DU RIA IA à hauts risques: définitions

Le RIA définit les systèmes d'IA comme étant à haut risque lorsqu'ils **peuvent porter atteinte à la sécurité des personnes ou à leurs droits fondamentaux ce qui justifie que leur développement soit soumis à des exigences renforcées** (évaluations de conformité, documentation technique mécanismes de gestion des risques). Ces systèmes sont listés dans l'annexe I pour les systèmes intégrés dans des produits qui font déjà l'objet d'une surveillance de marché et dans l'annexe III.

ANNEXE I:

- Dispositifs médicaux
- Jouets
- Ascenseurs
- Bateaux de plaisance
- Equipements sous pression
- Système ferroviaire
- Atmosphère explosive
- Installations à câbles

ANNEXE III:

- Biométrie
- Infrastructures critiques
- Education
- Emploi
- Accès au service public
- Répression
- Migration, asile, protection des frontières
- Administration de la justice

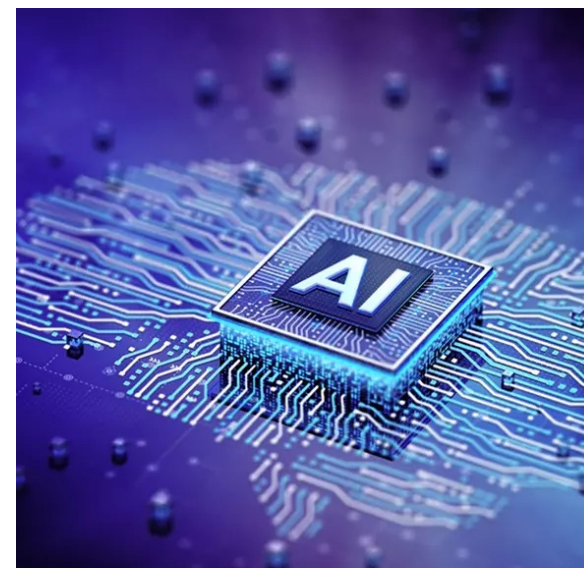


PANORAMA DES OBLIGATIONS DU RIA IA à hauts risques: obligations

Ces exigences s'inspirent du modèle « *conformité produit* » (comme les marquages CE).

- **Système de gestion des risques**
- **Gouvernance des données** : qualité, absence de biais, traçabilité
- **Documentation** technique et dossier de conformité
- **Transparence** envers les utilisateurs
- **Contrôle humain**
- **Exactitude, Robustesse et cybersécurité**
- **Système de gestion de la qualité**
- **Conservation** des documents

Sanctions: 15M € ou 3% CA mondial



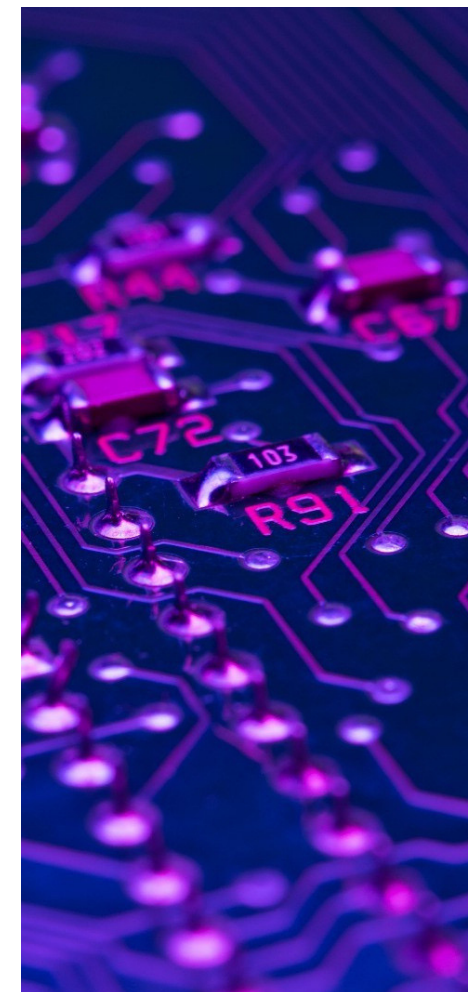


IA À USAGE GÉNÉRAL (GPAI)



Modèle d'IA à usage général: un modèle d'IA, y compris lorsque ce modèle d'IA est entraîné à l'aide d'un grand nombre de données utilisant l'auto-supervision à grande échelle, qui présente une généralité significative et est capable d'exécuter de manière compétente un large éventail de tâches distinctes, indépendamment de la manière dont le modèle est mis sur le marché, et qui peut être intégré dans une variété de systèmes ou d'applications en aval, à l'exception des modèles d'IA utilisés pour des activités de recherche, de développement ou de prototypage avant leur mise sur le marché.

Système d'IA à usage général: un système d'IA qui est fondé sur un modèle d'IA à usage général et qui a la capacité de répondre à diverses finalités, tant pour une utilisation directe que pour une intégration dans d'autres systèmes d'IA.





OBLIGATIONS DES FOURNISSEURS GPAI



Documentation technique du
modèle tenue et informations à
l'intention des fournisseurs de
système d'IA



Politique droit d'auteur et
droits voisins



Politique droit d'auteur et
droits voisins



Code de bonnes pratiques

GOUVERNANCE EUROPEENNE

Deux organes assurent la coopération européenne:

- le **bureau de l'IA**; et
- le **Comité IA**.

Le RIA introduit par ailleurs deux autres organes:

- le **forum consultatif** ; et
- le **groupe scientifique d'experts indépendants**.

GOUVERNANCE NATIONALE

Chaque État membre désigne les autorités / organismes qui supervisent ou font respecter les obligations visant à protéger les droits fondamentaux.

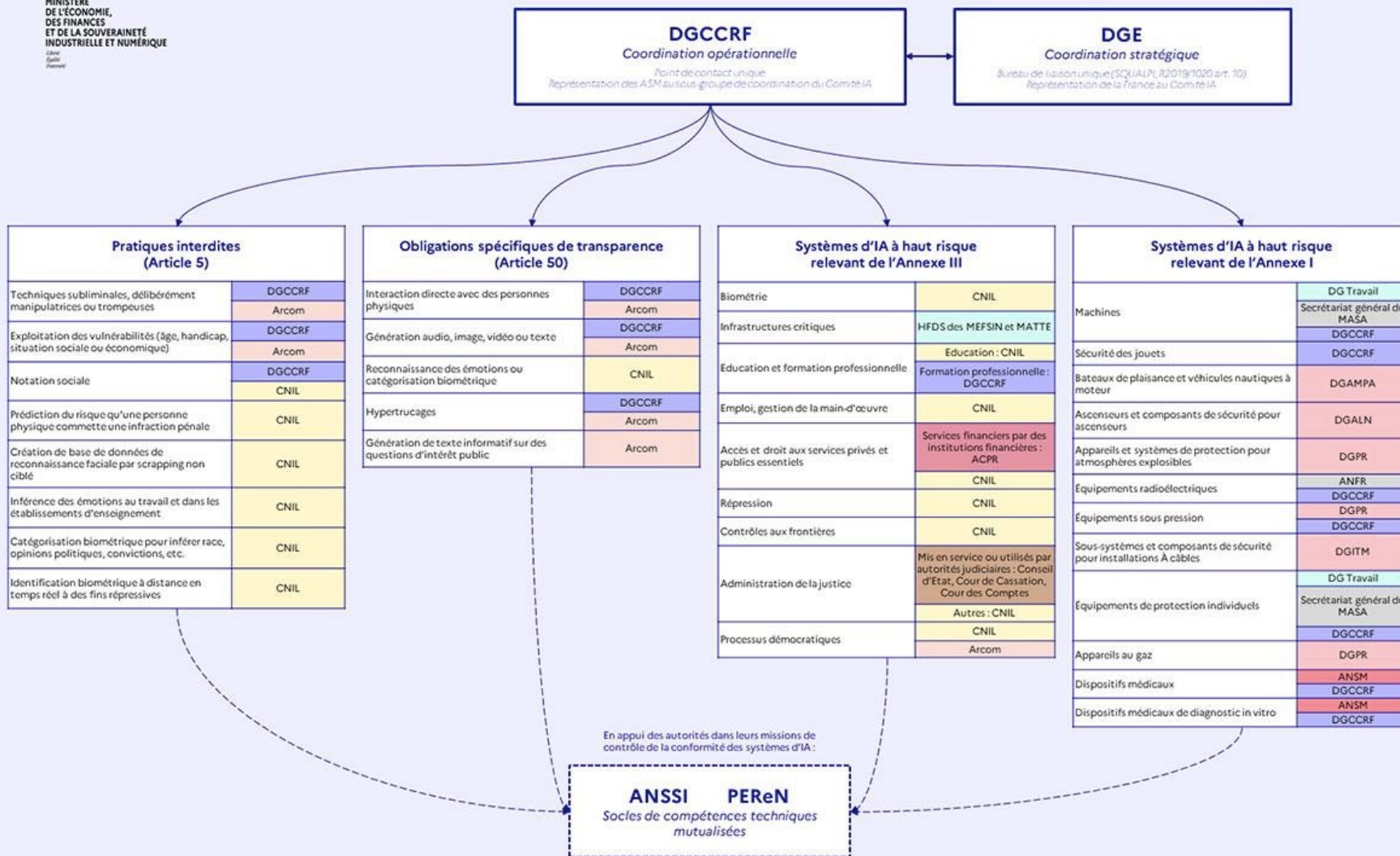
En France:

- Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (**DGCCRF**) ;
- la Commission nationale de l'informatique et des libertés (**CNIL**);
- **le Défenseur des droits** ;
- l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (**Arcom**).



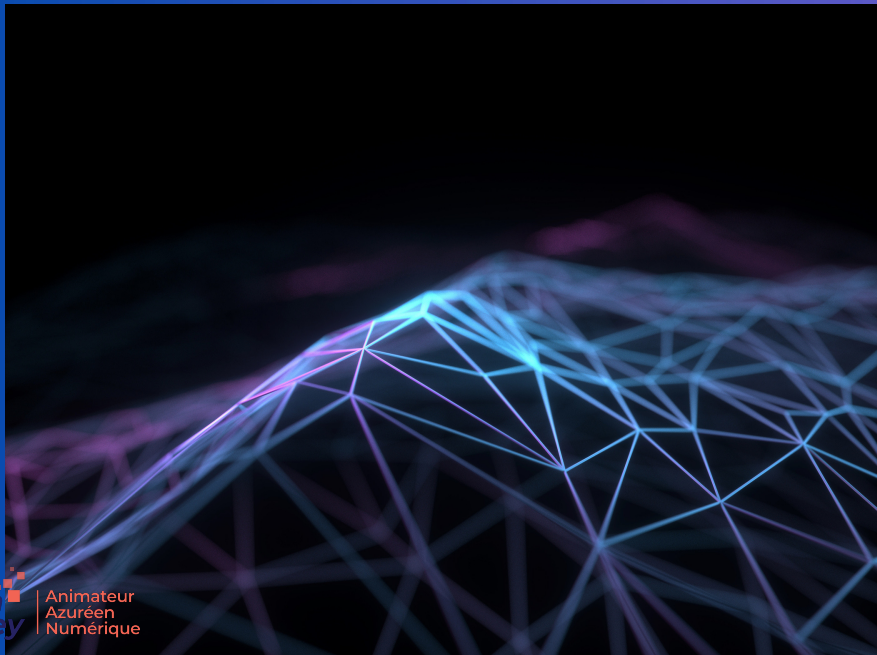
GOUVERNANCE EUROPENNE & NATIONALE







SOUTIEN À L'INNOVATION



Les États membres devront mettre en place des "bacs à sable réglementaires" sur l'IA pour faciliter l'innovation sous un contrôle réglementaire strict avant la mise sur le marché ou en service de ces systèmes.





DOCUMENTATION TECHNIQUE QUALITÉ ET ROBUSTESSE DU CODE

Interaction avec une IA

Les fournisseurs doivent informer les personnes physiques qu'elles interagissent avec un système d'IA,

Contenus générés ou manipulés par IA

Les fournisseurs de systèmes (y compris GPAI) qui génèrent du texte, des images, de la vidéo ou de l'audio doivent :

- Marquer les contenus de manière lisible par machine (étiquetage automatique) ;
- Veiller à ce que les solutions soient fiables, interopérables et proportionnées à la technologie disponible ;

Reconnaissance des émotions & catégorisation biométrique

Les déployeurs de tels systèmes doivent :

- Informer les personnes exposées,
- Respecter les règles de protection des données (RGPD, ePrivacy, etc.).

Hypertrucages (deepfakes)

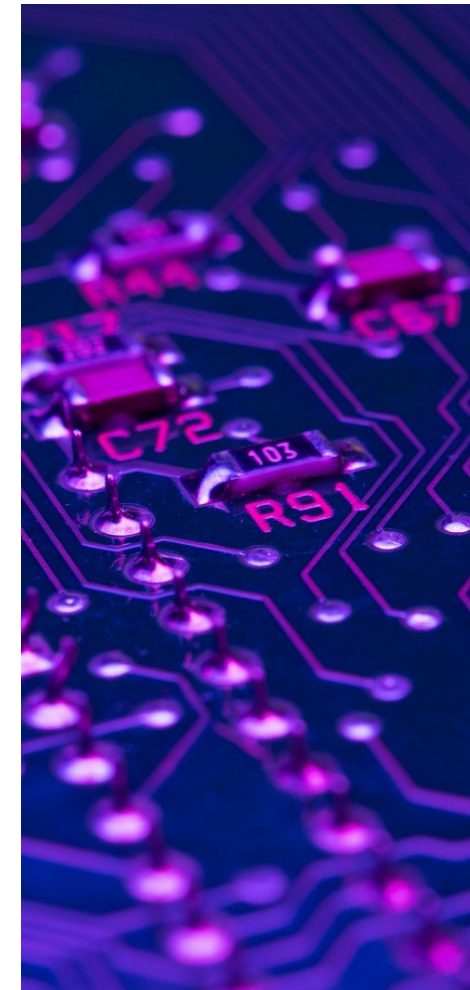
Les déployeurs de systèmes générant ou manipulant du contenu (image, audio, vidéo, texte) doivent :

- Indiquer clairement que le contenu a été généré ou altéré par une IA ;
- Exception : contenu artistique, satirique ou fictif, où seule une mention adaptée est requise (ex. : "ce contenu contient des éléments générés par IA") ;
- Pour les contenus informant le public, obligation d'étiquetage sauf si un contrôle éditorial humain a eu lieu.



DONNÉES ET APPRENTISSAGE INTERACTION HOMME-MACHINE

- Traçabilité des données
 - Qualité des *datasets*
 - Gestion des biais
 - Sécurité des sources
 - Versionnement *datasets* & modèles
-
- Obligations d'explicabilité
 - Transparence envers l'utilisateur
 - Gestion des limites du modèle
 - Interfaces adaptées aux risques



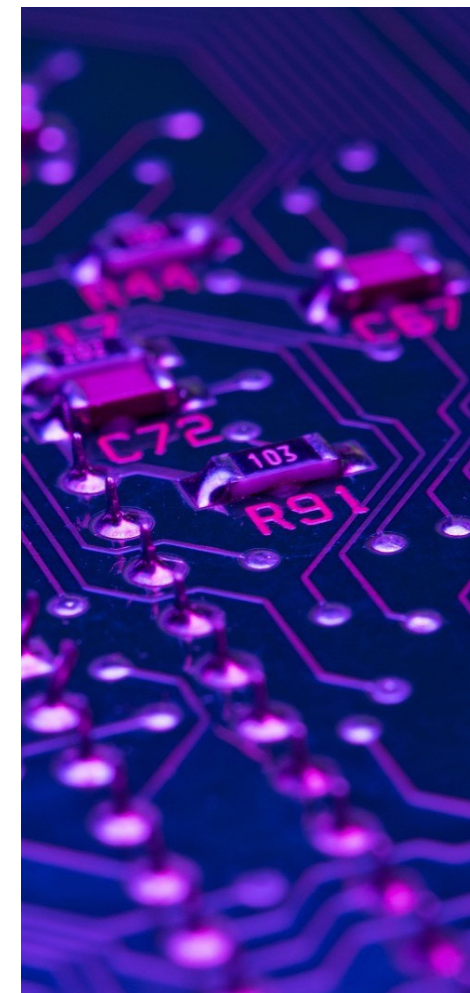


INTEGRER LA CONFORMITÉ DÈS L'IDÉATION

COMPLIANCE *BY*
DESIGN

- Identifier les risques dès la conception
- Catégoriser le système (IA Act)
- Choisir le niveau de documentation
- Cartographier le pipeline

- Documentation continue
- Automatiser les scans & tests
- Gouvernance technique claire
- Pipelines reproductibles





2025

Pourquoi ARION ?



1

EXCELLENCE

Recherche systématique du meilleur niveau de qualité et de performance : expertise approfondie, accompagnement sur-mesure, livrables soignés et résultats mesurables.

2

RIGUEUR

Exigence constante de précision et de conformité dans l'analyse, les conseils et les livrables, garantie d'un travail fiable et sécurisé.

3

AGILITÉ

Capacité à anticiper, à s'adapter rapidement aux nouvelles réglementations et aux besoins clients, en ajustant méthodes et solutions sans perte d'efficacité.

4

RÉACTIVITÉ

Capacité à réagir instantanément grâce à une structure agile et un réseau d'experts mobilisables.

5

SÉRÉNITÉ

Cadre clair, fiable et anticipé, pour avancer avec sérénité et en toute sécurité.



Mélanie Humbert

Fondatrice de Arion
Regulatory & Compliance

melanie.humbert@ariontraining.com

+33 (0) 6 64 85 40 22
950, ROUTE DES COLLES – 06410
BIOT



Arion

Cabinet de conseil et de formation
Compliance,
Web3 & Nouvelles Technologies

